



Inscrivez-vous au *Week-end vente-débarras*

(Mont-Tremblant, le 27 mars 2019) – Les 18, 19 et 20 mai 2019, se tiendra le premier *Week-end vente-débarras* de l'année sur le territoire de Mont-Tremblant. Les citoyens et citoyennes qui planifient leur vente-débarras à leur résidence sont invités à s'inscrire avant le vendredi 12 avril prochain, ce qui leur permettra de s'assurer une visibilité sur le plan qui sera publié par la Ville.

Ce dernier est disponible dans l'édition du mois de mars du journal du citoyen *Le Tremblantois*, ainsi qu'au villedeumont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Ma propriété > Week-end vente-débarras. Il peut être déposé ou posté au Service de l'urbanisme à l'adresse suivante : 1145, rue de Saint-Jovite Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.

Ce plan sera disponible gratuitement dans les bâtiments municipaux et sur le site Internet de la Ville. De plus, les personnes inscrites pourront recevoir des copies du plan qu'ils distribueront aux acheteurs afin qu'ils poursuivent leur chasse aux trésors. Ils doivent en faire la demande lors de l'inscription. Il est donc important de bien noter l'adresse postale et de cocher la case oui ou non prévue à cet effet sur le coupon d'inscription.

Aucun permis n'est requis pour participer à la vente-débarras, cependant, quelques règles doivent être respectées. Tout d'abord, les citoyens et citoyennes doivent effectuer leur vente-débarras sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité. De plus, une seule enseigne est autorisée d'au maximum 0,5 mètre carré, elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débarras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente et doit être enlevée immédiatement après.

C'est depuis 2009 que les citoyens et citoyennes de Mont-Tremblant planifient leur vente-débarras échelonnée sur deux fins de semaine. Le prochain *Week-end vente-débarras* aura lieu les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 2019.